

Monsieur Robert Auclair a prononcé une conférence « à guichet fermé » le 13 mai dernier devant au moins soixante membres de la Société nationale des Québécois.... de la Capitale, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et des Aînés souverainistes.

La conférence portait sur la question : Faut-il intervenir pour promouvoir la qualité de la langue au Québec. Monsieur Auclair, présenté et remercié par Mme Nicole B. Madore, présidente de la SNQC, a donné de nombreux exemples du laxisme de l'État québécois (« détour » : déviation, « place » : centre commercial), des syndicats (postes « réguliers » : permanents) et des médias (« viaduc » au lieu de saut-de-mouton).

Selon monsieur Auclair les relayeurs devraient faire preuve de plus d'esprit critique et ne pas se satisfaire des fautes du milieu.

Il y a des noms géographiques ou odonymes à rectifier au Québec et à Québec. On pense à Saint-Augustin-de-Desmaures, à Valleyfield, aux rues « de » Champlain ou « de » Maisonneuve, à la rue du Petit-Champlain.

On a aussi le mal nommé ou mal traduit « cap Diamant » qui est plutôt le « cap aux diamants ».

Ecrire cap Diamant, c'est supposer que le cap a été ainsi nommé en l'honneur d'une personne dont le patronyme aurait été Diamant.

De fait, Cartier aurait désigné le site occupé actuellement par la capitale nationale « cap aux diamants » en raison des reflets qu'on croyait venir de

diamants.

Un effort de rectification s'impose. Les éditeurs de la revue *Cap-aux-diamants* étaient conscients de ce besoin lorsqu'ils ont choisi le titre de leur périodique dans les années 1980. Il en va de même de la ville qui, en 1997, a modifié l'appellation « avenue du Cap-Diamant » et en a fait l'« avenue du Cap-aux-Diamants ».

Malheureusement, il reste encore sur le territoire de la ville une rue du « Cap-Diamant », une traduction littérale et simpliste de « Cape Diamond » (G.B.)

Nouveau président

L'Asulf a un nouveau président en la personne de Gaston Bernier, ex-directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, élu le 26 avril dernier en remplacement de Robert Auclair, démissionnaire.

L'Association compte aussi un nouveau membre dans son conseil d'administration, soit Alain Bélanger de Québec. Les autres membres sont Jean Baril, Serge Bouchard, Étienne Giasson, Jean-Guy Lavigne, Lola Lebrasseur, Gilles Levasseur, Michel Sparer, Léone Tremblay et l'ex-président.



Prudence et défense de la langue française

Dans un livre écrit à l'emporte-pièce et qu'il faut lire, Bernard Lecherbonnier écrit :

« Rien ne handicape plus la défense du français que l'injuste procès constamment fait aux professionnels de l'écriture qui, en réalité... font tout pour maintenir ...un haut niveau d'exigence : les grands quotidiens, les journaux télévisés... (p. 212).

Défendre la langue française, c'est s'associer aux efforts de ceux qui en font profession, et non les critiquer en permanence ...une langue, ce n'est pas de la mathématique. Il est louable de vouloir tendre vers la meilleure expression possible, mais on n'y atteint jamais » (Pourquoi veulent-ils tuer le français; Albin Michel, 2005; p. 214).

SOMMAIRE

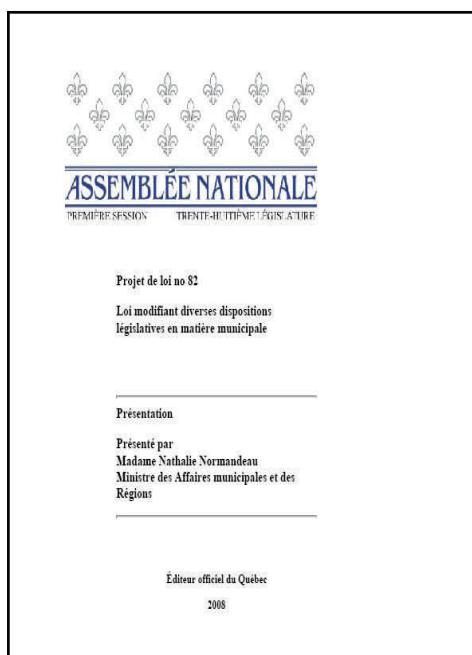
Une victoire municipale!	2
Des anglicismes meurent aussi	2
Membres à l'honneur	2
Bulletin électronique du C.S.L.F.	2
Déviation et détour : rappel	2
Le site électronique de l'Office	3
Promouvoir la qualité de la langue	3
Ah! Ces Français!	3
Commémorer ou célébrer?	3
Un livre amusant!	4
L'Asulf 1986-2006	4
Optimisme de rigueur	4
Étampe fait place à timbre	4

Une victoire municipale!

Le bon parler français commence par l'exemple du législateur. On ne peut qu'applaudir la décision de la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, de son projet de modification législative.

La *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, projet de loi n° 82, a été déposée à l'Assemblée nationale le 13 mai dernier. Madame la ministre propose une mise à jour de la législation municipale.

Enfin, les procès-verbaux des municipalités pourront être rédigés dans un français de qualité. Le projet de loi modifie différentes expressions législatives pour suivre « le bon usage ». Une « session spéciale » devient une séance extraordinaire, une « session régulière », une séance ordinaire. Le projet de loi devrait être adopté à l'Assemblée nationale l'automne prochain.



Des anglicismes meurent aussi!

Il est intéressant de consulter les vieux répertoires d'anglicismes en usage en territoire laurentien. On en vient à la conclusion que certains anglicismes meurent de leur belle mort.

Les personnes dans la cinquantaine ou la soixantaine se rappellent sans doute les joutes oratoires de nos hommes politiques (parmi lesquels on trouvait des politiciens) qui se déroulaient « sur les hustings ». On dirait maintenant « sur les estrades » ou « sur les tribunes » s'il y avait encore des débats en plein air.

Le mot anglais est épingle dans le Parler populaire des Canadiens-français de Narcisse-Eutrope Dionne (1909), il apparaît dans le Glossaire du parler français... (1930) et encore dans le dictionnaire signé Gaston Dulong en 1999. Mais ce dernier ajoute : « Anglicisme disparu ».

D'autres expressions de même acabit sont oubliées, que Alphonse Lusignan avait notées dans Fautes à corriger (1890) : « législater » (légiférer), « Turnkey » (guichetier), « groceur » (épicier). Mais un grand nombre résiste.

Faut-il baisser les bras ou cloquer le drapeau devant les anglicismes contemporains? puisque bon nombre d'entre eux sont appelés à disparaître. On peut supposer que non. Le militantisme linguistique peut contribuer à la qualité de la langue et faire en sorte que tous les locuteurs assument leur part de la sauvegarde du patrimoine linguistique.

(G.B)



Membres à l'honneur

LS

Messieurs Gérard Côté et Jean-Marie Dubois de Sherbrooke viennent de recevoir le Mérite estrien en reconnaissance de leur apport au bon français en matière de toponymie.

Quelques semaines plus tôt, dans la région de Montréal, une mention était décernée à monsieur Raymond Gagnier pour ses interventions ciblées et sa défense de l'expression juste.

L'Asulf félicite ces trois militants.

Bulletin électronique du C.S.L.F.

Le Conseil supérieur de la langue française diffusera désormais son Bulletin uniquement par la voie électronique. Cette solution augmentera la fréquence de la parution du périodique, qui deviendra une publication trimestrielle.

On pourra recevoir le Bulletin à titre gracieux en envoyant un courriel à :

Abonnement@cslf.gouv.qc.ca

en donnant ses noms et prénom de même que son adrel ou adresse électronique.

Déivation et détour : rappel

L'explication que voici vient de Jean Darbelnet et elle remonte à 1986 : « L'automobiliste fait un détour de son propre chef. Par contre, il emprunte une **déivation** qui lui est imposée par son itinéraire quand la route qu'il doit normalement suivre est momentanément fermée à la circulation » (Dictionnaire des particularités de l'usage).

Le ministère des Transports devrait en prendre acte.

Le site électronique de l'Office

Le site électronique de l'Office québécois de la langue française est un instrument exceptionnel mis à la disposition de tous.

On y trouve, entre autres choses, plusieurs listes d'anglicismes : anglicismes intégraux, hybrides, sémantiques, syntaxiques, morphologiques et phraséologiques. On y présente environ 300 anglicismes à l'intérieur des six listes.

Chacune des liste est précédée d'une définition de la catégorie et chaque expression fait l'objet d'une fiche de présentation.

Le tout peut servir à ceux qui militent en faveur de la qualité de la langue.

Bref, une adrel à noter : www.oqlf.gouv.qc.ca. Et voir sous « Banque de dépannage linguistique », puis sous « index thématiques ».

Promouvoir la qualité de la langue : une tâche ingrate

Les membres de l'Asulf barbarisme, le contre-sens, expérimentent tous les jours le mauvais accord, des difficultés à promouvoir prononciation douteuse, etc., la qualité de la langue : on devant cent mille ou deux signale une faute à un ami, cent mille auditeurs. lequel en prend bonne note, et quelques minutes plus tard un annonceur de la télé ou de la radio, un joueur de hockey ou un catcheur, un politicien, peut-être même un homme politique, tombent dans le panneau, reprennent à leur compte l'anglicisme, le

Bref, le laissez-aller et l'inconscience ont beaucoup plus de portée que les efforts individuels et artisiaux des membres de l'Asulf. C'est un peu le rocher se Sisyphe!

Ah! ces Français!

On peut dire que le Figaro Au demeurant, s'il était exagère. On y lit en page 2 difficile de trouver un équide l'édition du 3 juin 2008 : valent, il y aurait un rentable « Le premier ministre était effort à faire. Une langue hier le premier invité du 'Talk évolue ou s'ajuste aux be-Orange – Le Figaro ». Comme soins de l'époque grâce à la si la réalité ou le mécanisme mobilisation de ses locu-ne pouvait être rendu en teurs et des professionnels français (entrevue, conver- de la langue. L'exemple fait sade, discussion, échange, rire (jaune) de ce côté-ci de etc.). l'Atlantique.

Commémorer ou célébrer?

On ne distingue pas toujours le contexte dans lequel on peut faire usage des deux verbes. On n'écrit pas « commémorer le 400^e anniversaire de Québec ». De fait, on commémore la fondation de la ville, les voyages de Champlain ou l'établissement d'une entente avec les autochtones. Mais on peut très bien célébrer, marquer ou souligner l'anniversaire de ces faits historiques ou de ces événements.

On peut lire la mise au point suivante dans le Dictionnaires Bordas des pièges et difficultés... « On commémore un événement , on célèbre un souvenir, un anniversaire ou une fête » (G.B.).

Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf) fondée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française				
Conseil d'administration	Rédaction	Robert Auclair Gaston Bernier	L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à L'Expression juste. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.	
Président	Gaston Bernier			
Président honoraire	Robert Auclair	Révision	Gaston Bernier Léone Tremblay	
Vice-président	Serge Bouchard	Impression	Asulf	
Secrétaire	Léone Tremblay			
Trésorier	Étienne Giasson	Tirage	1 000 exemplaires	
Membres	Jean Baril Alain Bélanger Jean-Guy Lavigne Lola Lebrasseur Gilles Levasseur Michel Sparer	Périodicité	Trois fois l'an	Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1209-434X

Un livre amusant!

Hubert Mansion vient complétera la liste : appli-de publier aux éditions quer sur un poste, blasté, Michel Brûlé un livre show, standing-up, et on amusant et léger : 101 pourrait en aligner cent mots à sauver du français autres.

d'Amérique.

Malheureusement, l'auteur ne fait pas de distinction entre le bon grain et l'ivraie, entre les mots gneur, bibite, breuvage, utiles et superflus.

Canada, canadien..., caucus, cheap, coach, dispendieux, garrocher, guignolée, glamour, refill, slotche, squeegie, etc. Il y a lieu d'espérer que l'auteur entreprendra une nouvelle édition et



L'Asulf 1986-2006

Monsieur Étienne Giasson, trésorier de l'Asulf, vient d'éditer un recueil de faits et gestes qui ont marqué les vingt premières années de l'Association.

Le volume illustré contient des chapitres portant sur les origines et la mission de l'Asulf, sur des interventions en commissions parlementaires, auprès des gouvernements, sur les expressions combattues, sur des réussites et même des prix attribués à l'Association ou à son premier président.

Les membres qui en voudraient un exemplaire sont priés de communiquer avec monsieur Giasson (418.658.8697) ou d'écrire au secrétariat (asulf@globetrotter.net).

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (Bur.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (bur.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 60 \$ Bienfaiteur : 200 \$ Mécène : 300 \$
Date _____

Optimisme de rigueur

On peut, sans problème, Enfin, bref, nous avons été optimiste quant à des voitures qui peuvent en venir aux poings, qui sont irascibles et spontanées. C'est déjà mieux que de se limiter à se heurter bêtement.

Une manchette du journal le Soleil (19 mars 2008, p. 16) proclamait: "Les voitures de police se frappent, le conducteur ivre s'échappe".

On ne peut que rester optimiste quant à l'avenir.

Étampe fait place à TIMBRE

La Commission qu'à la suggestion de administrative des régimes de retraite et d'assurance vient de donner suite à une suggestion de l'Association. On a remplacé à l'endos des chèques de la Commission le mot (R.A.)

« étampe » par « timbre », mot désignant la marque qu'une administration appose sur un document ou sur un objet pour en garantir l'origine.

Il est bon de mentionner

